

Loi sur les statistiques de l'état civil
C.L.Nun, ch. V-40
Avis en application du paragraphe 65(2) de la *Loi sur la législation*

Les changements dans le tableau suivant ont été apportés lors de la codification du 5 décembre 2023 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*.

Disposition	Texte remplacé	Libellé de remplacement
La version française de l'alinéa 3(6)a)	« et que le nom de famille »	« et le nom de famille »
La version anglaise du paragraphe 9(3)	« shall review the case and »	« shall review the case and, »
La version française du paragraphe 10(1)	« le nom soit changé ou attribué, »	« le nom soit changé ou attribué »
La version anglaise de l'alinéa 11(1)a)	« resident in Nunavut ; »	« resident in Nunavut; »
La version anglaise du paragraphe 12(3)	« a medical practitioner or a coroner »	« a medical practitioner or a coroner, »
La version française du paragraphe 16(3.1)	« de cette même loi, »	« de cette même loi »
La version française du paragraphe 16(3.2)	« avec le paragraphe (3.1) »	« avec le paragraphe (3.1), »
La version anglaise du paragraphe 19(2), note marginale	« Person particulars of deceased »	« Personal particulars of deceased »
La version française du sous-alinéa 26(1)b)i)	« dans le territoire du Yukon »	« dans ce territoire »
La version anglaise des paragraphes 30(1), 31(1) et 33(1)	« and pays the prescribed fee, may »	« and pays the prescribed fee may »
La version anglaise des paragraphes 30(2), 31(2) et 33(2)	« must contain: »	« must contain »
La version anglaise de l'alinéa 30(2)c)	« of the registration; »	« of the registration; and »
La version anglaise de l'alinéa 31(2)e)	« of the registration; »	« of the registration; and »
La version anglaise du paragraphe 32(2)	« must state: »	« must state »

La version anglaise de l'alinéa 32(2)h)	« of the certificate; »	« of the certificate; and »
La version anglaise de l'alinéa 33(2)c)	« of the registration; »	« of the registration; and »
La version anglaise du paragraphe 35(2)	« Notwithstanding »	« Despite »
La version française du paragraphe 35(2)	« l'enregistrement de naissance visée » « une copie des document »	« l'enregistrement de naissance visé » « une copie des documents »
La version française de l'article 36	« bulletin d'enregistrement »	« bulletin d'enregistrement »
La version anglaise du paragraphe 37(3)	« notwithstanding that such person has »	« despite the person having »
La version française du paragraphe 37(3)	« en dépit de »	« malgré »
La version anglaise du paragraphe 39(7)	« 14 days notice »	« 14 days' notice »
La version française du paragraphe 45(1)	« à le gouvernement du Nunavut »	« au gouvernement du Nunavut »
La version anglaise de l'alinéa 51a)	« to the Registrar General as the mails permit, »	« to the Registrar General, as the mails permit, »
La version anglaise du paragraphe 51.2(5)	« may at any time »	« may, at any time »
La version anglaise de l'alinéa 52a)	« to the district registrar as the mails permit, »	« to the district registrar, as the mails permit, »

Mise en garde : la codification du 5 décembre 2023 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil* est basée sur des codifications non officielles antérieures. La Division des affaires législatives a tenu un registre de tous les changements apportés aux codifications non officielles au fil du temps, et tous les changements enregistrés sont reflétés dans le tableau ci-dessus. Cependant, il n'est pas possible de vérifier que chaque changement dans la codification non officielle existante a été dûment enregistré.